

Enquête publique

L'enquête publique relative à la demande d'**autorisation environnementale** présentée par la SERS (Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg) pour le projet de réalisation de la **tranche IV du lotissement "La Peupleraie"** à Marlenheim reprendra du **lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2020** inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le **dossier** relatif au projet **pourra être consulté** en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituel, ou sur le site internet de la [Préfecture du Bas-Rhin](#).

Le public pourra consigner ses **observations et propositions** selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie de Marlenheim – 1 place du Maréchal Leclerc – 67520 MARLENHEIM,
- par voie électronique avec la mention "enquête publique – lotissement La Peupleraie IV" à transmettre à l'adresse : pref-autorisation-environnementale@bas-rhin.gouv.fr.

Le **commissaire enquêteur** se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et ses propositions à l'Hôtel de Ville :

- Lundi 15 juin de 9h à 11h,
- Vendredi 19 juin de 14h à 16h.

Si possible, merci d'annoncer votre venue en Mairie en prenant rendez-vous.

Pour **plus d'informations**, téléchargez l'[avis d'enquête publique](#) dans son intégralité ainsi que l'[arrêté préfectoral](#).